



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent trente-septième session**

**Rome, 6-10 novembre 2023**

**Informations actualisées sur l'initiative «Un pays, un produit prioritaire»**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Chikelu Mba  
Directeur adjoint

Division de la production végétale et de la protection des plantes (NSP)

Tél.: +39 06570 56265

Courriel: [Chikelu.Mba@fao.org](mailto:Chikelu.Mba@fao.org)

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

## RÉSUMÉ

- Le présent document contient des informations actualisées sur l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», à l'intention de la 137<sup>e</sup> session du Comité du Programme. Y sont présentés le contexte, une vue d'ensemble des principaux éléments de l'initiative, l'état d'avancement de la mise en œuvre et les prochaines étapes.
- Entre mars et juillet 2022, l'initiative a été officiellement lancée dans toutes les régions de la FAO, à savoir Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Proche-Orient et Afrique du Nord, et Europe et Asie centrale.
- À l'heure actuelle, plus de 80 membres des cinq régions ont présenté officiellement leur candidature pour promouvoir le développement durable de plus de 50 produits agricoles spéciaux. Pour la première phase de mise en œuvre, les priorités ont consisté à identifier les produits agricoles spéciaux, les pays où les projets sont susceptibles d'être menés et les pays à projet de démonstration<sup>1</sup>, ainsi qu'à mettre en place de mécanismes de coordination régionaux et nationaux.
- Le premier projet «Un pays, un produit prioritaire» d'envergure mondiale, financé grâce à l'instrument de contribution volontaire flexible de la FAO et doté d'un budget de 500 000 USD, a démarré en octobre 2022 au Bangladesh, en Égypte, au Malawi, en Ouzbékistan et à Trinité-et-Tobago – les cinq pays désignés comme pays à projet de démonstration – pour promouvoir, respectivement, les filières du jaquier, du palmier-dattier, de la banane, de la cerise douce et du cacao. Cinq manifestations de lancement et ateliers régionaux consacrés à la mise en œuvre de ces projets nationaux ont été organisés de mai à septembre 2023 dans ces pays afin de tirer parti des progrès accomplis et de maximiser les possibilités offertes par l'initiative.
- En septembre 2023, le montant total des fonds alloués à la mise en œuvre de cette dernière a atteint 6,5 millions d'USD, permettant ainsi de financer les activités de plus de 40 pays situés un peu partout dans le monde. Une enveloppe supplémentaire de 5 millions d'USD, promise par le Gouvernement chinois, viendra encore renforcer considérablement cette aide, sachant que les pays bénéficiaires n'ont pas encore été sélectionnés et que les fonds n'ont pas encore été alloués.
- Des synergies techniques et financières ont également été établies avec des projets de terrain actuellement menés par la FAO, afin de tirer parti de leur complémentarité. Des partenariats avec d'autres organismes du système des Nations Unies ont aussi vu le jour et des activités de communication et de sensibilisation visant à promouvoir l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» aux niveaux national, régional et mondial ont été mises en place.

## **SUITE QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER**

- Le Comité du Programme est invité à:
  - prendre note de l'état d'avancement à mi-parcours de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», dans sa première phase de mise en œuvre, et à prendre acte des résultats obtenus dans les cinq pays à projet de démonstration, ainsi que des possibilités de reproduire et d'étendre ces résultats à d'autres pays où des projets sont susceptibles d'être menés;

<sup>1</sup> Les pays à projet de démonstration sont des pays qui ont été désignés pour servir de modèle à la mise en œuvre des projets nationaux de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» et faciliter la mise en œuvre ultérieure de l'initiative dans d'autres pays bénéficiaires. Les pays où les projets sont susceptibles d'être menés sont des pays qui ont manifesté leur vif intérêt et ont officiellement soumis une demande d'appui à un produit agricole spécial en particulier. Consulter le site web de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire»: <https://www.fao.org/one-country-one-priority-product/resources/faq/fr>.

- prendre note des prochaines phases proposées pour la mise en œuvre de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», à savoir la poursuite des activités de promotion et l'élargissement de son champ d'application, le renforcement du soutien aux pays susceptibles de participer aux projets, ainsi que l'appui à la mobilisation des ressources, aux partenariats et aux activités de communication aux niveaux mondial, régional et national.

## I. Contexte

1. Les systèmes de production agricole (culture, élevage, foresterie, aquaculture et pêche) jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de répondre à la demande croissante de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de fibres et de combustible. Leur productivité est entravée par les contraintes liées aux ressources naturelles, la pollution, la dégradation de l'environnement et le changement climatique. Ces systèmes reposent toujours sur l'utilisation intensive d'intrants chimiques et ne sont pas toujours assez intégrés, optimisés, diversifiés et innovants.
2. Le fait que l'alimentation de 75 pour cent de la population mondiale repose sur seulement 12 espèces végétales et cinq espèces animales montre combien il est important de cerner et d'exploiter le potentiel des cultures et des races négligées ou sous-utilisées. Ces espèces sont parfois négligées par les chercheurs, les services de vulgarisation et les décideurs et on alloue rarement des ressources à leur promotion et à leur développement. Les cultures et races négligées ou sous-utilisées sont essentielles pour la sécurité alimentaire et la nutrition – en ce qu'elles permettent de diversifier la production et les apports nutritionnels – et peuvent améliorer les moyens de subsistance à grande échelle.
3. La FAO a lancé l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» pour contribuer à l'existence de chaînes de valeur alimentaire plus durables concernant les produits agricoles spéciaux, accroître l'accès à une alimentation saine et renforcer les moyens de subsistance des agriculteurs et la croissance économique, tout en utilisant le moins possible d'intrants chimiques et de ressources naturelles, en réduisant les pertes et le gaspillage alimentaires et en atténuant autant que possible les effets néfastes pour l'environnement.
4. Les produits agricoles spéciaux ont des qualités uniques et des caractéristiques particulières qui tiennent, entre autres, à la valeur économique, aux emplacements géographiques, aux pratiques agricoles et aux patrimoines culturels. Contrairement aux cultures de base, ils n'ont pas encore pleinement bénéficié des programmes de développement agricole et rural. Tous les types de produits agricoles peuvent entrer dans cette catégorie et on peut les utiliser et les mettre en avant sur les marchés locaux, nationaux, régionaux et mondiaux. L'initiative «Un pays, un produit prioritaire» aidera ainsi les pays à exploiter leur potentiel unique en recensant des produits agricoles spéciaux, en améliorant l'accès à des marchés stables et en offrant des occasions d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et des points d'entrée qui permettront de concrétiser les priorités définies au niveau national.

## II. Principaux éléments de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire»

5. L'initiative vise à promouvoir des systèmes agroalimentaires durables, de la production à la distribution, et à créer des débouchés commerciaux pour les petits exploitants et les agriculteurs familiaux en développant et en intégrant des chaînes de valeur pour les produits agricoles spéciaux qui soient plus efficaces, plus inclusives, plus résilientes et plus durables.
6. L'initiative est prise en main et pilotée par les pays et tous les membres de la FAO sont encouragés à y adhérer et à présenter des propositions adaptées à leurs exigences, à leurs priorités et à leurs avantages comparatifs.
7. L'initiative se veut un moyen de coordonner les ressources financières, techniques et humaines afin de relever les défis mis en évidence et elle soutient les agriculteurs et les acteurs qui leur sont associés tout au long de la chaîne de valeur.
8. Les principaux produits de l'initiative sont la mise en place de réseaux techniques pour l'innovation et la transformation, la diffusion de technologies aux fins de la gestion durable, l'élaboration et l'application de politiques, de stratégies et de normes qui serviront d'outils et la mise en place de plateformes d'accès aux marchés et de mécanismes de coordination efficaces aux niveaux mondial, régional et national.

### III. État d'avancement de la mise en œuvre

9. L'initiative «Un pays, un produit prioritaire» a été lancée le 7 septembre 2021 par le Directeur général de la FAO, lors d'une manifestation en ligne qui a réuni près de 1 000 participants de plus de 150 pays.

10. Le secrétariat de l'initiative, hébergé par la Division de la production végétale et de la protection des plantes (NSP), est chargé de mener à bien les activités quotidiennes, en étroite collaboration avec les points focaux des divisions ou unités concernées et des bureaux régionaux et bureaux de pays de la FAO.

11. Entre mars et juillet 2022, l'initiative a été officiellement lancée dans toutes les régions de la FAO.

12. Les projets nationaux relatifs à l'initiative<sup>2</sup> ont été lancés le 3 novembre 2022, à l'occasion de la toute première Conférence mondiale sur la production végétale durable de la FAO.

13. Des informations actualisées et complètes concernant l'initiative ont été présentées aux membres de la FAO lors d'une réunion d'information informelle, qui s'est tenue le 29 septembre 2022, ainsi qu'au Comité du Programme (134<sup>e</sup> session) et au Conseil (171<sup>e</sup> session), par l'intermédiaire d'un document d'information<sup>3</sup>.

14. En septembre 2023, ce sont 83 membres, répartis dans les cinq régions de la FAO, qui se sont engagés à promouvoir le développement durable de 53 produits agricoles spéciaux et tous ont été désignés comme étant des pays dans lesquels des projets de l'initiative pourraient être menés.

15. Cinq pays ont été désignés pour faire partie des pays de démonstration au cours du premier cycle de la mise en œuvre. Ce dernier comprend des activités menées au niveau des pays – financées au titre de l'instrument de contribution volontaire flexible de la FAO et dotées d'un budget de 500 000 USD – qui sont mises en œuvre au Bangladesh, en Égypte, au Malawi, en Ouzbékistan et à Trinité-et-Tobago en vue de promouvoir, respectivement, les filières du jaquier, du palmier-dattier, de la banane, de la cerise douce et du cacao.

16. Depuis le mois de mars 2023, des groupes régionaux chargés de l'organisation des activités de mise en œuvre ont été créés pour les régions Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes et Proche-Orient et Afrique du Nord, chaque groupe régional étant présidé par le Sous-Directeur général/Représentant régional de la FAO correspondant.

17. Depuis le mois de mai 2023, chacun des cinq pays de démonstration a mis sur pied un groupe de travail national. Des manifestations de lancement et des ateliers régionaux consacrés à la mise en œuvre des projets nationaux de l'initiative ont été organisés avec succès.

#### **Études de cas: Initiative «Un pays, un produit prioritaire»: appui au développement de la filière bananière au Malawi**

- a) Le Malawi a été sélectionné en novembre 2022 pour faire partie des cinq premiers pays de démonstration de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», financée grâce à l'instrument de contribution volontaire flexible de la FAO.
- b) Depuis lors, le secrétariat de l'initiative, hébergé par la FAO, a organisé plusieurs formations sur les filières durables de la banane et mené des consultations techniques à l'appui de la mise en œuvre de l'initiative au Malawi.
- c) Des experts confirmés en la matière travaillant pour le Département chargé du développement des cultures du Ministère malawien de l'agriculture, l'Université de Lilongwe et l'Académie chinoise des sciences agricoles tropicales ont noué une collaboration étroite aux fins de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire». Le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs vise à améliorer les moyens d'existence des agriculteurs, à les rendre plus autonomes (en particulier les femmes et les jeunes), à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à développer les systèmes agroalimentaires locaux.

<sup>2</sup> [https://www.fao.org/newsroom/detail/fao-s-global-action-on-one-country-one-priority-product-\(ocop\)-country-projects-launched/fr](https://www.fao.org/newsroom/detail/fao-s-global-action-on-one-country-one-priority-product-(ocop)-country-projects-launched/fr).

<sup>3</sup> <https://www.fao.org/3/nk513fr/nk513fr.pdf>.

- d) Dans cette optique, la FAO aide le Ministère de l'agriculture à évaluer la filière de la banane et à mettre au point un plan national pour le développement du secteur. L'enquête aux fins de l'analyse de la filière, qui a été réalisée à l'aide d'outils numériques, a concerné trois régions du Malawi et a porté principalement sur les différents acteurs de la chaîne de valeur – des producteurs aux exportateurs.
- e) Soucieuse de contribuer à la relance du secteur de la banane, compte tenu notamment des conséquences récentes dues à la flambée du virus du bunchy top du bananier, qui a dévasté les cultures dans le pays, la FAO prête son concours pour renforcer les capacités techniques des chercheurs, des spécialistes de l'agriculture et de la vulgarisation, des producteurs et des entreprises agroalimentaires; vérifier, valider et diffuser des technologies axées sur les chaînes de valeur durables; développer le secteur de la transformation et améliorer l'accès aux marchés; et élaborer des politiques, des réglementations, des normes et des procédures nationales pertinentes en vue de créer un environnement favorable.
- f) Outre le projet mené au titre de l'instrument de contribution volontaire flexible, la contribution apportée par les divers projets de la FAO en faveur des activités liées à l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» au Malawi est évaluée à plus de 4 millions d'USD.
- g) Les enseignements et les expériences acquis au Malawi seront diffusés et appliqués à d'autres pays participant au projet «Un pays, un produit prioritaire».

18. Les fonds alloués au lancement et à la mise en œuvre de l'initiative s'élèvent actuellement à plus de 6,5 millions d'USD, pour les projets suivants:

- a) un projet financé par le Gouvernement japonais, d'un budget de 600 000 USD, visant à soutenir la valorisation du soja au Ghana;
- b) la contribution de l'instrument de contribution volontaire flexible, d'un montant de 500 000 USD, accordée aux cinq premiers pays de démonstration;
- c) trois projets régionaux et 14 projets nationaux du Programme de coopération technique (PCT), qui sont actuellement mis en œuvre en appui à la promotion de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» dans les pays où les projets pilotes ont été lancés, pour un budget de plus de 4 millions d'USD. Les projets «Un pays, un produit prioritaire» sont conformes aux critères du PCT, puisqu'ils sont alignés sur les priorités nationales et le mandat de la FAO, répondent à une lacune critique, permettent d'assurer un impact durable et garantissent l'engagement du gouvernement. Ce premier appui du PCT devrait jouer un rôle de catalyseur dans les pays où sont menés les projets de l'initiative.
- d) Le financement accordé au titre du Programme ordinaire de la FAO à l'appui de la première phase de l'initiative a été fourni au cours de la période 2021-2023, au moyen de fonds alloués à la mise en œuvre du domaine prioritaire du Programme (DPP) relevant de l'amélioration en matière de production (AP 1) et des domaines d'impact à valeur ajoutée y afférents, ainsi que par l'intermédiaire du Fonds multidisciplinaire, pour un montant total de 1,5 million d'USD.

19. Grâce aux ressources indiquées ci-dessus, la FAO fait participer et soutient les 43 pays suivants, répartis dans les cinq régions:

- a) Afrique (11): Bénin, Congo, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Lesotho, Malawi, République centrafricaine, Togo et Zimbabwe
- b) Asie et Pacifique (5): Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Népal et Papouasie-Nouvelle-Guinée
- c) Europe et Asie centrale (9): Albanie, Arménie, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan et Türkiye
- d) Amérique latine et Caraïbes (11): Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Nicaragua, Panama, Trinité-et-Tobago et République bolivarienne du Venezuela
- e) Proche-Orient et Afrique du Nord (7): Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, République arabe syrienne, Tunisie et Yémen.

20. La FAO fournit à ces pays un appui multiple et adapté aux besoins, qui comprend notamment l'organisation d'ateliers relatifs à l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» et le renforcement de la collaboration entre les gouvernements nationaux, les experts techniques, le secteur privé, les producteurs, les partenaires de développement et les partenaires pourvoyeurs de ressources, ainsi que d'autres acteurs clés.

21. Ces activités ont mis en évidence à quel point cette initiative était capable non seulement de soutenir les zones arides, tropicales et montagneuses et les petits États insulaires en développement (PEID), mais aussi de jouer un rôle de catalyseur de la transformation.
22. Des contributions en nature ont également été apportées dans le cadre du Programme des jeunes cadres de la FAO et du Programme Carlo Schmid de l'Office allemand des échanges universitaires (DAAD), puisqu'un jeune cadre et un stagiaire ont rejoint le secrétariat de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire».
23. Des partenariats ont été établis avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). L'initiative «Un pays, un produit prioritaire» figure parmi les initiatives qui contribuent aux domaines de collaboration prévus par le protocole d'accord conclu entre la FAO et l'ONUDI. L'ONUDD a envisagé d'intégrer l'initiative dans son programme de développement alternatif, qui vise à réduire la dépendance des petits producteurs et des exploitants familiaux à l'égard de la culture de plantes servant à fabriquer des drogues illicites en leur proposant d'autres types de cultures, qui contribuent au développement durable. L'Académie chinoise des sciences agricoles tropicales et l'Académie chinoise de sciences agricoles, qui avaient signé un protocole d'accord avec la FAO, soutiennent les projets de l'initiative en menant des enquêtes et des analyses de situation sur les filières des produits agricoles spéciaux sélectionnés et en organisant des formations en la matière. Une formation de trois jours a été organisée en collaboration avec l'Académie chinoise des sciences agricoles tropicales en novembre 2022 et portait sur le développement durable des produits agricoles tropicaux. Des synergies ont aussi été établies entre l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» et l'Initiative Main dans la main. Sur les 83 pays ayant exprimé leur intérêt pour l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», 38 participent à l'Initiative Main dans la main.
24. Un mécanisme de communication et de sensibilisation efficace a été créé pour assurer la promotion de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» aux niveaux national, régional et mondial; celui-ci comprend: la création d'une identité visuelle et d'un logo, le Plan d'action mondial, le site web<sup>4</sup>, les bulletins d'information trimestriels, la Plateforme régionale de connaissances «Un pays, un produit prioritaire» et les sites web connexes. En outre, plusieurs webinaires et formations sur le développement durable des produits agricoles spéciaux et l'analyse des chaînes de valeur ont été organisés au titre de l'initiative.
25. Parallèlement aux financements existants, le Gouvernement chinois s'est engagé à verser 5 millions d'USD en faveur de l'initiative, dans le cadre du Programme de coopération Sud-Sud mené conjointement par la FAO et la Chine, sachant que les pays bénéficiaires n'ont pas encore été sélectionnés et que les fonds n'ont pas encore été alloués.

#### IV. Prochaines étapes

26. Après le lancement de l'initiative aux niveaux mondial et régional, il est envisagé les étapes suivantes:
- i. poursuivre l'élaboration de notes de synthèse et de plans de travail sur trois ans pour chaque pays concerné par un projet et choisir les lieux (sites) de mise en œuvre dans le pays;
  - ii. renforcer la mobilisation des ressources financières, techniques et humaines aux niveaux mondial, régional et national à l'appui de l'initiative et inciter un large éventail de parties prenantes à contribuer aux activités menées au niveau des pays et sur le terrain;
  - iii. poursuivre l'établissement de mécanismes de travail au sein de la FAO et avec les institutions nationales concernées pour suivre et faciliter la mise en œuvre des projets de l'initiative, en s'appuyant sur une collaboration étroite entre les divisions et unités techniques de la FAO, les bureaux régionaux et sous-régionaux et les bureaux de pays;

---

<sup>4</sup> Site web de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire»: <https://www.fao.org/one-country-one-priority-product/fr>.

- 
- iv. achever la mise en place du réseau des points focaux nationaux pour chaque pays concerné par le projet, en y intégrant un représentant du bureau de pays de la FAO, un représentant des autorités nationales et un expert confirmé en matière de produits agricoles spéciaux venant d'une institution technique locale. Les points focaux nationaux sont chargés de coordonner la mise en œuvre de l'initiative dans un pays donné et de communiquer avec les points focaux régionaux et le secrétariat de l'initiative, situé au siège de la FAO;
  - v. créer, dans tous les pays où est menée l'initiative, des groupes de travail nationaux dont la composition est similaire à celle des pays de démonstration;
  - vi. sensibiliser les différents acteurs à l'importance, aux réalisations et à l'impact de l'initiative et diffuser des connaissances en ce sens en communiquant activement; encourager la participation active des membres de la FAO et d'autres parties prenantes aux activités liées à l'initiative (réunions, formations, manifestations sur le terrain, etc.);
  - vii. sélectionner d'autres pays dans lesquels des projets seront menés, dans toutes les régions de la FAO, en fonction de la demande, des avantages comparatifs, des priorités, stratégies et programmes nationaux et régionaux, des ressources financières disponibles et d'autres paramètres.